



Lire, écrire, compter... et aussi bouger 30 minutes par jour, le défi de l'école primaire

L'idée des 30 minutes d'activité physique et sportive quotidienne à l'école primaire, lancée par Paris 2024 et appuyée par le gouvernement, est partagée par plusieurs candidats à l'élection présidentielle. Non content de casser les codes, le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 a aussi cassé la baraque avec ses 30 minutes d'activité physique et sportive par jour à l'école. Sollicité pour fournir des idées à l'occasion du comité interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques en novembre 2019, le COJO propose au gouvernement 30 minutes quotidiennes de sport, ou plutôt d'activité physique, à l'école primaire.

Expérimentation au sein de plusieurs académies

Bingo. Si le timing est un peu juste pour une mise en place immédiate, le ministère de l'Éducation nationale et des Sports soutient la mesure présentée par Paris 2024 lors de la semaine olympique et paralympique à l'école (SOP) en février 2020. Et se lance dans une expérimentation au sein de plusieurs académies dont celle de Créteil.

Les confinements successifs ralentissent le déploiement mais la machine est lancée et le président de la République annonce en juillet 2021, depuis Tokyo, la généralisation des 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ) dans l'ensemble des établissements primaires d'ici à 2024. Devenu candidat, il confirme l'idée lors de son premier déplacement de campagne à Poissy (Yvelines), le 7 mars. Le chef de l'État cite la Finlande en exemple, comme dans la note transmise par le COJO en novembre 2019 pour le comité interministériel.

Le b.a.-ba de l'APQ

La circulaire du 12 janvier 2022, qui précise les modalités des 30 minutes d'activité physique quotidienne, a été envoyée aux préfets, recteurs d'académie, DTN ou encore enseignants du premier degré. Elle part du principe qu'« être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre ».

Avant de dérouler : « L'Éducation nationale s'engage, en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne (30' APQ). Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche École promotrice de santé qui fédère toute action éducative et tout projet pédagogique de promotion de la santé dans le projet d'école, et dans la Stratégie nationale sport-santé (SNSS). Pour Paris 2024, elle participe de son programme Génération 2024 en ce qu'elle promeut le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants, et contribue ainsi à leur donner envie de découvrir les disciplines olympiques et paralympiques ».

La circulaire souligne que « l'activité physique quotidienne est à différencier de l'éducation physique et sportive (EPS), discipline d'enseignement obligatoire. Développer une activité physique quotidienne répond avant tout à des enjeux importants de santé publique et de bien-être. Ce projet est ainsi complémentaire des trois heures hebdomadaires d'EPS qui contribuent aussi à l'éducation à la santé. Par ailleurs, il est préconisé de développer les 30 minutes d'activité physique les jours où l'enseignement de l'EPS n'est pas programmé ».

« Une mesure utile et ludique » selon Estanguet



« On croit au fait que l'on peut améliorer la place du sport à l'école et on a souhaité être force de proposition car cette mesure croise plusieurs enjeux mais elle ne demande pas de moyens financiers importants. C'est une mesure utile et ludique ; on a travaillé sur des fiches avec des athlètes, des enseignants et des experts », explique Tony Estanguet, « ravi » que cette mesure émerge dans le programme sport du président. L'élève a dépassé le maître puisque, là où le COJO misait sur 30 000 écoles élémentaires en 2024, le candidat de La République en Marche annonce 48 950 établissements.

lire aussi

Toute l'actu de Paris 2024

Le chiffre, avancé par Amélie Oudéa-Castera, directrice générale de la Fédération française de tennis et madame sport du programme macroniste, prend en compte les maternelles et les écoles privées. « C'est faisable mais cela va demander un effort collectif. On n'a pas besoin de grands moyens, ni d'équipements spéciaux, les parents n'ont pas à acheter des vêtements spécifiques. On doit mobiliser la communauté éducative », poursuit l'ancienne joueuse professionnelle, en soulignant que l'engagement est inscrit dans la loi sport du 2 mars 2022. Le dispositif prévoit un échelon 2 au collège avec deux heures de sport sur le temps périscolaire « avec le quatuor chef d'établissements, parents, mouvement sportif et collectivités locales », selon la dirigeante puis un niveau 3 au lycée avec deux filières spécialisées, le bac sport et un dernier échelon à l'université.

Le pourcentage d'enfants et d'adolescents qui ont « réduit drastiquement leur niveau d'activité physique » lors du premier confinement, selon une enquête de l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS). Une autre étude chiffrait à 25 % la diminution des capacités physiques des élèves de CE1-CE2 suite à ce confinement.

« Sachant qu'il y a eu 8 000 établissements environ qui ont appliqué les 30 minutes depuis deux ans, la généralisation me paraît difficile à atteindre lors de la prochaine rentrée. C'est beaucoup d'optimisme », estime Régis Juanico, député Génération.s et monsieur Sport du programme de Yannick Jadot, candidat Europe Écologie Les Verts. Présent au grand oral, avec Anne Hidalgo et Fabien Roussel, organisé par le CNOSF le 17 mars dernier, le leader d'EELV estime qu'il faut « au moins une heure par jour en plus de l'EPS » pour les élèves du primaire. « On essaie de regarder tous les leviers, la cour de récré mais aussi l'organisation des classes où les élèves peuvent se lever, la pause méridienne et les activités périscolaires », précise Régis Juanico qui invite à repenser aussi le « trajet domicile-école ».

Fabien Roussel, candidat communiste, a fait les comptes lors de ce grand oral sport. « Le nombre d'heures d'éducation physique est aujourd'hui d'une heure trente par semaine contre cinq heures hebdomadaires dans les années 60 mais on demeure loin des recommandations de l'OMS avec une heure de pratique par jour », a expliqué le candidat communiste. « Le nombre d'heures d'enseignement au primaire est passé de 27 heures à 24. Nous voulons un retour à 27, sans augmentation du temps de travail des enseignants, et une augmentation pour le collège et le lycée deux à trois heures dans la semaine pour atteindre 32 heures en moyenne. Sans devoirs à la maison, l'élève fera davantage de sport après l'école et il en fera davantage aussi à l'école ! », a-t-il poursuivi.

Muscler le sport à l'école, un argument de campagne

« Il faut au moins trois ou quatre heures de sport à l'école, notamment à l'école élémentaire », a annoncé pour sa part Anne Hidalgo, candidate socialiste à l'élection présidentielle lors du même rendez-vous où elle s'est présentée comme « une candidate



qui sait que le sport change la vie ». La maire de Paris a expliqué s'être battue pour « faire reconnaître les classes à horaires aménagés sport (chas) », dans la capitale. « Avec les Jeux, on va pouvoir montrer que ce que l'on acquiert grâce au sport sont aussi des compétences. Il faut reconnaître l'intelligence du sport dans les parcours scolaires et professionnels », a poursuivi l'élue qui a ramené l'été dernier le drapeau olympique à Paris.

Plusieurs autres candidats affirment vouloir muscler le sport à l'école à l'instar de Jean-Luc Mélenchon, leader de La France Insoumise qui souhaite « renforcer la pratique sportive dans les programmes scolaires et activités périscolaires » ou encore Valérie Pécresse, candidate Les Républicains, qui veut « réintroduire des heures de pratique sportive sans esprit de compétition » à l'école et mettre en oeuvre les rapports de la Cour des comptes (voir encadré plus bas) . Comme la maire de Paris, la présidente de la Région Île-de-France est une actrice de l'organisation des Jeux de Paris 2024.

« Je suis en contact avec beaucoup de ces acteurs-là et c'est aussi la force de notre conseil (d'administration) », confirme Tony Estanguet. « Les 30 minutes sont une mesure importante car on est dans une crise de sédentarité. Avant l'entrée en sixième, c'est en primaire qu'il faut faire bouger les jeunes », poursuit le triple champion olympique de canoë (C1) avant de conclure : « S'il reste ça de Paris 2024 en héritage, ce sera beaucoup car cette mesure a un impact sur la vie de millions de jeunes ».

Le serpent de mer du sport à l'école

Le sport à l'école est un thème majeur depuis des dizaines d'années qui fait régulièrement surface lors des périodes électorales ou à la faveur de publications. Parmi les exemples les plus récents, le rapport d'information sur Le sport et l'école des députés Pascal Deguilhem et Régis Juanico en septembre 2016 alertait déjà sur la pratique de 2h15 d'EPS par semaine au lieu des 3 heures obligatoires à l'école primaires.

Trois ans plus tard, la Cour des comptes, dans un rapport paru en septembre 2019, faisait le même constat en pointant une « carence effective » de l'activité physique et sportive en primaire et recommandait l'intervention dans les écoles de professeurs d'EPS « au moins pour les deux dernières années du premier degré, assurant le lien avec la classe de sixième ». En février 2021, 73 sénateurs déposaient une proposition de loi pour « renforcer la pratique sportive durant le cursus scolaire et universitaire ».

les mieux notés

les plus récents

biereetcanape

aujourd'hui à 12h58

Combien de médailles en plus aux JO si l'on passe à 45 minutes? C'est comme pour les morts sur la route. Par contre pur les installations, frais de transport à la campagne pour se rendre dans un club, les bénévoles travaillant à leurs frais dans les clubs et pour les déplacements, silence.

répondre

